

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
ET DE LA SECURITE
Service Départemental de la
Communication Interministérielle
28, Rue Saint-Arey
05011 GAP cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

Gap, le 24 Décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Préfecture des Hautes-Alpes communique :

Dans le cadre de la démarche de modernisation et d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, la Préfecture des Hautes-Alpes propose, dès le **13 janvier 2014** :

- de nouveaux horaires d'accueil pour le public ;
- un nouveau service : le « Dépôt Express » Cartes Grises ;
- ainsi qu'un accueil dédié pour les professionnels de l'automobile.

1/ Une harmonisation des horaires d'accueil des guichets pour le public :

Cartes Grises, Permis de conduire, Etat-Civil et Etrangers

Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00

le Mercredi en continu de 9h00 à 13h30

Horaires des autres services :

du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
(ou sur Rendez-vous en dehors de ces horaires)

2/ La mise en place du Dépôt Express pour les Cartes Grises

Comment obtenir ma carte grise sans passer par les guichets ?

A partir du 13 Janvier 2014, ce sera possible grâce au nouveau service très pratique et très simple, le Dépôt Express.

Vous pourrez, sous certaines conditions, effectuer directement vos démarches d'immatriculation en déposant votre demande dans la boîte dédiée à cet effet, dans le hall de la Préfecture.

Plus d'infos sur : www.hautes-alpes.gouv.fr (rubrique démarches)

3/ La mise en place d'un accueil dédié aux professionnels de l'automobile

**Ouverture des cartes grises aux professionnels de l'automobile
(négociants, concessionnaires,vendeurs, garagistes)**

**Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h00 à 15h00
le Mercredi en continu de 9h à 13h30**